

MAIRIE
DE
DARGOIRE
(LOIRE)



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice .09

Présents .08

Votants .08

L'an deux mille treize

le : huit juillet à 18 heures

le conseil municipal de la commune de DARGOIRE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. JAC Pierre, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27.06.2013

PRESENTS : MM. Pierre JAC, Serge GERARD, Jean-Claude CHASSAING, Serge MARTOGLIO, Patrick ARTHAUD, Delphine BOURGEOIS, Françoise DUFOUR, Christophe MEDIGUE

ABSENT : Michaël BERTHELEMY,

Mme Delphine BOURGEOIS a été élue secrétaire.

N°2013-034

AVIS SUR LE SCOT SUD LOIRE

M. le Maire présente aux conseillers la délibération du 06 juin 2013 prise par le syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Sud Loire approuvant l'arrêt du projet de SCOT. Conformément à l'article L 122-8 du code de l'urbanisme, cette délibération doit être transmise à toutes les communes concernées par le SCOT afin qu'elles émettent un avis.

Après avoir pris connaissance du projet de SCOT approuvé par le syndicat mixte et en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à ce projet.

Décision prise à la majorité des membres présents, par 7 voix pour et 1 abstention.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Le Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200834-20130708-2013-034-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2013

Publication : 16/07/2013

Le Maire, Pierre JAC

